

Thomas, un chrétien de notre temps

Chaque année le deuxième dimanche de Pâques nous met en face de l'expérience spirituelle de Thomas. Rappelons-nous que malgré le fait qu'il est un des apôtres, il n'a pas eu droit à son apparition privée. Le Christ le rejoint et l'interpelle seulement huit jours plus tard, au cœur de la première communauté de croyants.

Ce texte de l'évangile nous rappelle qu'il n'est pas facile de croire et que le premier réflexe devant le manque de preuves est de retourner dans notre passé : c'est ainsi que Thomas cherche les marques de la croix sur les mains et les pieds de Jésus. Pendant que Thomas est centré sur les marques du supplice, Jésus lui montre son corps de Ressuscité.

Comme Thomas, nous cheminons lentement et nous avons besoin du soutien des autres. Nous devons nous donner des moyens pour grandir dans notre vie intérieure. Toute notre vie, nous demeurons des croyants à la recherche de Dieu, des croyants en route avec d'autres croyants.

Il y a des gens à qui on se fie en les voyant. Il y a des gens à qui on ne se fie pas en les voyant. Puis il y a des gens à qui on se fie même si on ne les voit pas. Tout est question de ce que nous dégageons de notre personne avant même d'avoir commencé à parler ou à agir.

Jésus-Ressuscité inspire la paix intérieure et la joie de se sentir reconnu comme un être important, et non comme un quelconque personnage sans importance.

Gilles Baril, prêtre

CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES DU 6 MARS AU 14 AVRIL 2024

Samedi 6 avril

Sainte-Colette 16h30 Aux intentions de Jean-Yves Hébert sa mère

Dimanche 7 avril 2^e Dimanche de Pâques

Sainte-Colette 8h30 Pour les Âmes du purgatoire Marie Henri

Sainte-Colette 11h00 Mmes Maria Somigli et Angela Rossetta la famille

Mme Muguette Varin son époux Bernard

Lundi 8

Sainte-Colette 8h30 Pour les paroissiens le curé

Mardi 9

Sainte-Colette 8h30 Mme Valentine Kleta Francke parents et amis aux funérailles

Mercredi 10

Sainte-Colette 8h30 Mme Réjeanne et M. Jules Letendre parents et amis aux funérailles

Jeudi 11

Sainte-Colette 8h30 M. Paul Lamaute parents et amis aux funérailles

Vendredi 12

Sainte-Colette 8h30 **Pas de messe**

Samedi 13

Sainte-Colette 16h30 Aux intentions de Jean-Yves Hébert sa mère

Dimanche 14 3^e Dimanche de Pâques

Sainte-Colette 8h30 M. Ettore Rinaldi son épouse Carolina et sa famille

Action de grâce à la Ste Vierge Marie Marie Henri

Sainte-Colette 11h00

- *La Lampe du sanctuaire brûle cette semaine et le Pain et le Vin sont offerts pour un enfant perdu de maman.*



Vous pouvez toujours faire brûler la lampe du sanctuaire ainsi qu'offrir le Pain et le Vin pour la semaine à une intention de votre choix au coût de \$10,00. Vous n'avez qu'en faire la demande au secrétariat.



Pensée de la semaine

« Je ne suis pas arrivée là en le souhaitant ou en l'espérant,
mais en y travaillant. »

Estée Lauder

